

## **LOCALISATION DE L'INTERVENTION**

Boulevard Laurier entre l'avenue Jean-De Quen et la rue Sauvé

## **CONDITIONS DE CIRCULATION**

**Du mardi 21 avril au mercredi 29 avril**

### **Boulevard Laurier**

Maintien d'une (1) voie de circulation en direction est sur le boulevard Laurier, entre l'avenue Jean-De Quen et la rue Bernardin-Morin.

Maintien de deux (2) voies de circulation en direction est sur le boulevard Laurier, entre la rue Bernardin-Morin et l'autoroute Robert-Bourassa.

Maintien d'une (1) voie de circulation en direction ouest sur le boulevard Laurier, entre la rue Sauvé et l'avenue Jean-De Quen.

Fermeture du virage à gauche du boulevard Laurier, direction est, vers l'avenue Jean-De Quen (direction nord).

Détour via l'autoroute Robert-Bourassa et le boulevard Hochelaga.

### **Rue Sauvé**

Fermeture du centre de l'intersection du boulevard Laurier et la rue Sauvé.

Interdiction de s'insérer sur le boulevard Laurier en direction est à partir de la rue Sauvé.

Détour via le Petit-Laurier.

### **Conditions de circulation piétonne**

Fermeture de la traverse piétonne nord-sud à la hauteur de la rue Sauvé.

Détour via la traverse piétonne face au bâtiment de Beneva.

## **CONDITIONS SPÉCIFIQUES PAR PHASE**

### **Phase 1 – Du 21 au 23 avril**

Fermeture du centre de l'intersection du boulevard Laurier et la rue Bernardin-Morin.

Détour via l'autoroute Robert-Bourassa et le boulevard Hochelaga.

Fermeture de la traverse piétonne nord-sud à la hauteur de la rue Bernardin-Morin.

Détour via la traverse piétonne de l'avenue Jean-De Quen.

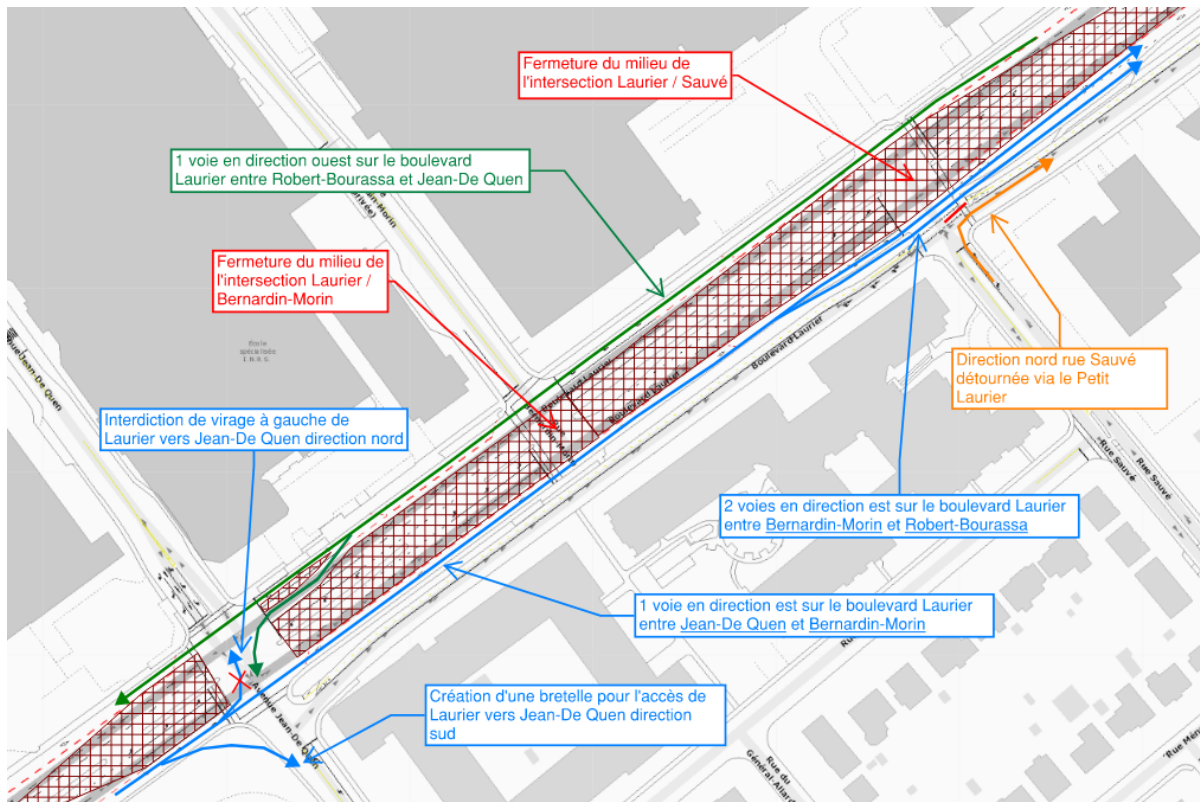
### **Phase 2 – Du 24 au 29 avril**

Fermeture de la traverse piétonne nord-sud à la hauteur de l'avenue Jean-De Quen.

Détour via la traverse piétonne du CHUL ou celle de la rue Bernardin-Morin.

Voir cartes ci-dessous.

## PHASE 1 – Du 21 au 23 avril



## PHASE 2 – Du 24 au 29 avril

